



Critères de significativité des comorbidités ou des problèmes s'appliquant aux maladies rénales

La maladie rénale (plus particulièrement la lésion rénale aiguë et la maladie rénale chronique) est une comorbidité ou un problème qui coexiste au moment de l'admission ou qui apparaît après l'admission et qui présente au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- Elle exige un traitement au-delà de la prise en charge de la maladie rénale préexistante, par exemple le traitement passe de mesures modérées (comme des restrictions alimentaires) à la dialyse.
- La durée du séjour du patient hospitalisé en soins de courte durée est prolongée d'au moins 24 heures, en raison de l'évaluation ou du traitement de la maladie rénale.
- La significativité a une incidence sur le traitement administré. Pour déterminer la significativité, il faut une preuve documentée que la maladie rénale exige au moins l'un des éléments suivants :
 - Une consultationⁱ ou une évaluation pour confirmer le diagnostic de maladie rénale n'ayant pas été diagnostiquée antérieurement.
 - Une consultationⁱⁱ (p. ex. le patient est examiné par un interniste ou un néphrologue) pour évaluer la maladie rénale diagnostiquée auparavant pour laquelle un traitement nouveau ou modifié est recommandé et entrepris; par exemple, l'affection sous-jacente (comme la déshydratation si suffisamment importante pour justifier une réhydratation) est traitée (par des solutions intraveineuses) pour ramener la créatinine au niveau de base ou des traitements de dialyse sont commencés.
 - La dialyse (**1.PZ.21.^^**), qui est une intervention thérapeutique dont la codification est obligatoire selon la norme de codification *Sélection des interventions à codifier pour les soins de courte durée aux patients hospitalisés*, est commencée. Par conséquent, lorsque la dialyse est effectuée pendant un épisode de soins, la maladie rénale répond aux critères de significativité.
 - Le patient a une maladie rénale chronique avérée et est actuellement sous traitement de dialyse; il développe une insuffisance rénale aiguë; il reçoit de la dialyse pendant un épisode de soins — l'insuffisance rénale aiguë **et** la maladie rénale chronique répondent aux critères de significativité.
 - Le patient a une maladie rénale chronique avérée et **n'est pas** en dialyse; il développe une insuffisance rénale aiguë; il reçoit de la dialyse au cours de l'épisode de soins, considérée comme permanente au moment de la sortie — l'insuffisance rénale aiguë **et** la maladie rénale chronique répondent aux critères de significativité.
 - Le patient a une maladie rénale chronique avérée et **n'est pas** en dialyse; il développe une insuffisance rénale aiguë; il reçoit de la dialyse temporaire pendant un épisode de soins, interrompue au moment de la sortie — l'insuffisance rénale aiguë **seulement** répond aux critères de significativité.

i. Il n'est pas nécessaire qu'un rapport de consultation officiel soit rempli; la consultation peut être consignée, par exemple, dans les notes d'évolution.

ii. Lorsque l'établissement n'a pas accès à des spécialistes (p. ex. néphrologue), un second avis demandé à un pair clinicien peut être considéré comme une consultation.



Aide-mémoire

- Une biopsie rénale (**2.PC.71.^^**), qui est une intervention diagnostique dont la codification est obligatoire selon la norme de codification *Sélection des interventions à codifier pour les soins de courte durée aux patients hospitalisés*, est effectuée. Au moment de la biopsie visant à confirmer le diagnostic de maladie rénale et l'affection sous-jacente, l'insuffisance rénale et l'affection sous-jacente répondent aux critères de significativité.

© 2022 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Critères de significativité des comorbidités ou des problèmes s'appliquant aux maladies rénales* [aide-mémoire]. Ottawa, ON : ICIS; 2022.